

OUVERTURE – EA/H24/04-09

SPÉCIALISTE EN RECONNAISSANCE DES ACQUIS (RAC)

Gestion d'entreprises agricoles

Le Cégep Beauce-Appalaches est à la recherche d'un·e spécialiste en reconnaissance des acquis dans le domaine de la Gestion d'entreprises agricoles.

Rôle

La ou le spécialiste en RAC évalue, selon un cadre bien défini, les compétences des candidat·e·s dans son domaine de spécialisation. Elle ou il détermine si la ou le candidat possède les compétences nécessaires pour obtenir son diplôme. Elle ou il évalue les besoins en formation de la ou du candidat·e et la ou le dirige vers les ressources nécessaires. Plus spécifiquement, elle ou il :

- / Accompagne et guide les candidat·e·s tout au long de leur processus;
- / Évalue l'atteinte des compétences;
- / Participe, au besoin, à l'analyse des candidatures en vue de l'admission au programme.

Les tâches de la ou du spécialiste en RAC se font entièrement en télétravail.

Qualifications requises

- / Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée.
- / Expérience de quelques années et très bonne connaissance de son domaine de spécialisation.

Rémunération

50,19 \$ l'heure.

Horaire de travail et nature du contrat

- / L'horaire de travail est variable, selon la demande. La personne spécialiste en RAC a une bonne marge de manœuvre dans la gestion de son horaire. Toutefois, elle ou il doit s'ajuster aux disponibilités des candidat·e·s RAC (jours, soirs, fins de semaine).

Information générale

Pour toute information supplémentaire, communique avec Nicolas Rodrigue, conseiller pédagogique à la Direction des services de la formation continue, à nrodrigue@cegepba.qc.ca

Candidature

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature **au plus tard le 29 avril 2024**, à <https://cegepba.qc.ca/le-cegep/actualites/emploi/specialiste-en-reconnaissance-des-acquis-gestion-dentreprises-agricoles/>

Pour toute question en lien avec cette offre d'emploi, communique avec nous à emploi@cegepba.qc.ca

N.B.: Le Cégep applique un programme d'accès à l'égalité et des mesures d'adaptation sont offertes aux personnes handicapées. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.